



## TRANSITION REDEVABLE POUR LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE

(TRUST)



Depuis 2011, la Tunisie s'engage dans la mise en place d'une structure institutionnelle visant à assurer le respect des principes démocratiques, de l'état de droit et de la redevabilité de l'État. La constitution de 2014 a créé un cadre constitutionnel pour cinq instances publiques indépendantes (IPI) qui s'ajoutent à d'autres IPI créées par la loi. Bien que différentes les unes des autres en termes de mandat, rôle, maturité institutionnelle ou encore d'interlocuteurs au sein de l'appareil étatique, elles font face à des défis communs. Le projet TRUST vise à renforcer l'ensemble des instances indépendantes, à améliorer leur positionnement institutionnel via un dialogue et une concertation structurés avec les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) et à les rapprocher des attentes des citoyen.ne.s.



### OBJECTIFS

- ✓ Améliorer les relations des instances indépendantes avec les institutions de l'État (pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire)
- ✓ Sensibiliser les citoyen.ne.s à une culture de contrôle démocratique et de responsabilité
- ✓ Soutenir les synergies et la mutualisation des efforts entre instances indépendantes
- ✓ Renforcer les performances des instances et optimiser leur fonctionnement



### BÉNÉFICIAIRES

- ✓ L'ensemble des instances publiques indépendantes (INPT, HAICA, ISIE, INLUCC, INLTP, CSDHLF, INAI, INPDP)
- ✓ L'assemblée des représentants du peuple (ARP)
- ✓ Les ministères qui travaillent avec les instances
- ✓ Le pouvoir judiciaire
- ✓ Les citoyen.ne.s
- ✓ Les organisations spécialisées de la société civile



### DURÉE TOTALE

2020-2028 (phase actuelle : 2020-2023)



### BAILLEUR

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)



### BUDGET TOTAL

9,0 millions de francs suisses  
(phase actuelle : 2,9 millions de francs suisses)



### PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Institut Danois des Droits de l'Homme (chef de file), Dignity, Euromed Rights, centre Kawakibi pour la transition démocratique (comme sous-traitant)

# I Résultats cibles de la phase 1



Coopération des instances indépendantes avec les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire dans le cadre de leurs missions respectives



Réalisation par les instances indépendantes de deux campagnes de communication grand public et de rencontres avec les organisations de la société civile pour clarifier leurs rôles tout en recueillant et répondant aux attentes des citoyens.



Développement par les instances indépendantes d'outils pour renforcer leurs capacités techniques et managériales favorisant une gestion autonome



Proposition par les instances indépendantes de recommandations concernant le mandat et le rôle des instances afin d'améliorer leur positionnement dans le système de redevabilité en Tunisie



**L'Instance nationale d'accès à l'information en Tunisie (INAI) estime que le projet TRUST présente une opportunité certaine et une contribution efficace à l'expansion des activités de l'instance. Aussi, ce projet novateur pourra inéluctablement favoriser les aspirations de l'INAI vers de nouvelles perspectives dans le but d'ancrer ses valeurs et ses ambitions et de l'appuyer à atteindre les nobles objectifs qui lui sont assignés, sur la voie de l'édification de l'État de droit en Tunisie.**

## M. Adnen Lassoued

Président par intérim de l'Instance nationale d'accès à l'information en Tunisie (INAI)

**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**Adresse** : Ambassade de Suisse: 22, rue Platon,  
Z.A. Kheireddine, 2015 Le Kram – Tunis



**Téléphone** : +216 71 197 161



**Adresse e-mail** : tunis@eda.admin.ch



**FAX** : +216 71 180 234